La Fondation Nicolas Hulot dresse un bilan du Grenelle

vendredi 28 mai 2010

Sommaire de cet article

- Le Grenelle une première étape très positive, mais insuffisante au regard des enjeux
- Donner un second souffle au Grenelle en dressant des perspectives d'avenir
- Vers une société sobre et solidaire : cinq axes de travail pour l'avenir

Au-delà du Grenelle, quelles perspectives d'avenir ?

Communiqué de la FNH, 27 mai 2010

Trois ans après le lancement du Grenelle de l'Environnement, l'heure est venue de faire un bilan et d'envisager des perspectives d'avenir. Pour y contribuer, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme publie aujourd'hui sur son site Internet son analyse du processus Grenelle. Un livre définissant cinq chantiers pour s'engager dans une mutation de notre société est également sorti début mai aux Presses Universitaires de France.

Le Grenelle une première étape très positive, mais insuffisante au regard des enjeux

Le Grenelle de l'environnement a été un processus très positif. Il a créé un élan, une dynamique, symbolisée par une nouvelle forme de dialogue à cinq (Etat, collectivités territoriales, syndicats, entreprises et associations environnementales) et par le vote quasi unanime de la loi Grenelle 1. La prise en compte de notre environnement a été reconnue comme un enjeu de société. Jamais auparavant, les questions environnementales n'avaient été aussi présentes, dans les discours et les actes aussi bien des politiques, des collectivités territoriales, que des acteurs économiques et sociaux et des citoyens. De nombreux engagements ont été obtenus. C'est le cas, par exemple, des normes énergétiques sur le bâtiment, du soutien au développement des énergies renouvelables, de l'écoprêt à taux zéro pour la rénovation des logements, de l'objectif de réduction de moitié de l'utilisation des pesticides d'ici 10 ans ou encore de la création de la trame verte et bleue pour préserver la biodiversité. Nous sommes, aujourd'hui, sur un rythme équivalent à celui de nos partenaires européens. Comme eux, nous connaissons des difficultés. Mais nous avons su nous mettre à niveau. Au regard des défis auxquels l'humanité est confrontée, ces avancées restent cependant insuffisantes. Nous avons amorcé un virage, franchi les premières étapes d'une course contre la montre, mais il faut désormais aller plus loin. Nous n'avons pas franchi le cap du passage d'une économie quantitative à une économie qualitative. L'exemple le plus évident est celui de la fiscalité écologique, avec l'abandon ou le report des mesures visant à taxer les pollutions et la surexploitation des ressources naturelles. Dans le secteur agricole, la question est la même. S'il est proposé aux acteurs d'amorcer une mutation, certaines hésitations montrent un refus d'assumer le choix d'une autre agriculture, moins riche en intrants et plus riche en emplois.

Donner un second souffle au Grenelle en dressant des perspectives d'avenir

Le Grenelle ne peut être une fin en soi. Il doit constituer une transition, une étape dans la

construction d'une politique d'avenir. L'analyse que la Fondation publie aujourd'hui n'est pas exhaustive. Nous ne prétendons pas évaluer l'ensemble du Grenelle, mais apporter notre réflexion et nos propositions au regard des sujets que nous avons plus particulièrement suivis, en élargissant au cadre plus général de la politique française. Cette analyse a également pour objet de contribuer à un processus d'évaluation du Grenelle qui doit être lancé par le gouvernement. Pour rejoindre la table des négociations et participer aux travaux gouvernementaux, nous attendons de cette évaluation qu'elle dresse un état des lieux des avancées au regard des enjeux, qu'elle identifie les points de blocage et surtout qu'elle ouvre de nouvelles propositions pour aller plus loin. Il est, notamment, essentiel que les chantiers de la fiscalité écologique et de la refondation de la PAC (politique agricole commune) pour soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement et pourvoyeuse d'emplois avancent. Il s'agit, enfin, d'assurer une véritable gestion transverse des enjeux du développement durable au niveau gouvernemental. Un nouveau cap doit, en ce sens, être fixé par le président de la République. Dans son analyse, la Fondation apporte des propositions concrètes pour aller au-delà du Grenelle. Elle a également publié début mai un livre identifiant cinq grands chantiers de travail afin de mettre en oeuvre une véritable refondation écologique et solidaire de nos sociétés.

Vers une société sobre et solidaire : cinq axes de travail pour l'avenir

En juin 2009, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a amorcé un virage dans son action et sa démarche en lançant « Evolution : Chapitre 2 ». Un nouveau positionnement pour signifier sa volonté de participer activement à la construction d'un autre modèle de société, à la fois écologiquement viable et socialement solidaire. Dans la lignée du Pacte écologique, 5 pistes de réflexion ont alors été proposées par les experts du Comité de Veille Ecologique :

– 1. Réformer nos institutions, pour que le long terme soit pris en compte.
– 2. Désacraliser le PIB et adopter de nouveaux indicateurs.
– 3. Revisiter l'ensemble des outils de régulation publique pour qu'ils encouragent les acteurs à économiser les ressources naturelles, voire à reconstituer certains stocks ou à restaurer certains services écologiques.
– 4. Réguler le commerce mondial pour passer du « libre échange » au « juste échange ».
– 5. Revoir les mécanismes de financements, tant publics que privés, afin d'être en mesure de financer le long terme.

Enrichies de contributions critiques lors d'un colloque organisé en novembre dernier, ces cinq pistes de travail font aujourd'hui l'objet du livre, « *Vers une société sobre et désirable* », troisième ouvrage de la collection Développement Durable et Innovation institutionnelle (DDII), dirigée par Dominique Bourg et Alain Papaux.

La fondation organise le 3 juin de 18h à 20h une conférence, au Comptoir Général, pour présenter ce livre avec le magazine Terra Eco et les Presses Universitaires de France.

Contact presse :
Manuela Lorand – tél. : 01 41 22 10 94 –